



DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE SAINT GENIEZ O MERLE 26/06/2023

L'an deux mil vingt-trois, le 26 juin, les membres composant le Conseil Municipal de la Commune de SAINT GENIEZ O MERLE se sont réunis en Mairie en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Lionel JEAN, Maire.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h00 et procède à l'appel des membres du Conseil Municipal.

PRESENTS : LIONEL JEAN - MARIE FRANCE JURBERT - SARAH CHAUZEIX - CHRISTINE AIGUEPERSE – ANDRE VONTRAT-

ABSENTS EXCUSES : BOYER MAXIME-GUBERT NATHALIE-

A l'unanimité, JURBERT MFRANCE est désignée secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

La séance a débuté par l'intervention de Rodolphe MAILLES (DGS XV'D), France CHASTAINGT (conseillère communautaire économie tourisme), Nathalie DURIEZ (cheffe de service TDM) pour présenter les travaux de restauration du village d'accueil des TDM concernant la grange et la maison esturgie ainsi que le nouveau cheminement des visiteurs.

Les travaux commenceront le 4 septembre 2023 jusqu'au 30 avril 2024 pour un coût de 925 433€, subventionnés à hauteur de 740 346€

(FEADER 490 395€ REGION 119 940€ DEPARTEMENT 130 011€) RESTE A CHARGE 185 087€

Une nouvelle tranche sera programmée pour la consolidation du Rocher.

Le Conseil municipal se poursuit :

- **Approbation à l'unanimité du compte-rendu du conseil municipal du 26/03/2023**
Approuvé à l'unanimité.

- **Point sur la trésorerie de la commune**
Au 26/06/2023 : elle s'élève à 162 775.88 euros.

-MODIFICATION STATUTS XV D

Il s'agit de modifier et de compléter l'annexe des statuts d'XV'D concernant la liste des itinéraires de randonnées gérés par XV'D et dits d'intérêts communautaires.

Après expertise un nouveau classement est établi. Au moins 1 chemin/Commune est maintenu, 8 sont retirés.

Approuvé à l'unanimité

-ACHAT TERRAIN TEULET ASSIETTE CHATEAU D'EAU LE VERT

M. le Maire informe l'assemblée qu'après avoir échangé avec la mandataire et tutrice de MME ODYLLE TEULET, cette dernière émet le souhait de vendre le terrain entourant le château d'eau du Vert.

Le Conseil municipal décide d'acquérir, à 1€ le m², deux parcelles (13a15ca) afin de permettre l'accès au château d'eau et de régulariser le terrain d'assiette de celui-ci. Confie la réalisation de cette vente à Maître RIVIERE Notaire à ST-PRIVAT.

Approuvé à l'unanimité

-REVISION SCHEMA DIRECTEUR ASSAINISSEMENT VILLAGE ROUZEYROL DIAGNOSTIC DES INSTALLATIONS

M. le Maire propose au conseil municipal de lancer une étude diagnostique du système d'assainissement collectif du village de Rouzeyrol aboutissant à la révision du schéma directeur d'assainissement des eaux usées. Ce dernier datant de 2004, une révision est obligatoire tous les 10 ans.

Le Conseil Municipal approuve le devis du CPIE et lui confie la mission de conduite d'opération de cette étude et sollicitera les aides du CD de la Corrèze et de l'agence de l'eau Adour Garonne.

Approuvé à l'unanimité

-DEMANDE DE SUBVENTION COMICE AGRICOLE CANTONAL 2023

Il est demandé à la Collectivité une subvention exceptionnelle pour le comice agricole cantonal, d'arrondissement et concours départemental de la race Salers.

Le Conseil Municipal accorde une aide de 150€ pour permettre d'assurer cette journée d'élevage le 2 septembre à Hautefage.

Approuvé à l'unanimité

-DESIGNATION DUN REFERENT DEONTOLOGUE DES ELUS

La Commune peut obtenir un accompagnement juridique en désignant un référent. L'assemblée approuve les nominations de 2 avocats retraités et s'acquittera de 80€ par intervention pour l'aide du référent.

Approuvé à l'unanimité

-DEVENIR DU CENTRE HOSPITALIER D'USSEL

Le CH a déjà connu un épisode de fermeture des urgences en avril et en juin 2023. D'autres fermetures envisagées par l'ARS entraînent un surplus d'activité ingérable pour Tulle ainsi qu'à Brive.

Le conseil municipal après en avoir délibéré exige de l'ARS et de l'Etat de maintenir ses missions de service public de santé pour l'ensemble de la population de haute Corrèze.

Approuvé à l'unanimité

- QUESTIONS DIVERSES

M.LE MAIRE demande à modifier le contrat de solidarité communale relatif aux aides financières allouées par le Département en y incluant des travaux de mises aux normes Sécurité du Foyer Rural

-mise à jour du PCS (plan communal de sauvegarde)

-Obtention d'un devis pour l'ouverture d'un conduit de cheminée, isolé, dans le petit logement de l'ancien Presbytère par MR MANAUD LUDOVIC, couvreur qui s'élève à 3200€.

Ce conduit pourra accueillir à la fois un poêle à bois ou à granulés de bois.
Offre acceptée

-voirie de Laval, signature du marché avec l'entreprise BERGHEAUD

-les LDG (lignes directrices de gestion) ont été définies et transmises au CDG (centre de gestion) de la Corrèze pour être validées en comité technique.

-maintenance annuelle du défibrillateur situé dans la cour de la Mairie, sous l'ancien préau de l'école, par la société Défibrillateur Center

-l'équipe municipale souhaite reconduire l'apéritif dînatoire fixé cette année au 26 Août 2023. Communication sera faite sur le flash- info du mois de Juillet.

Levée de séance à 23h50.

Le Maire
Lionel JEAN



Maxime BOYER
Absent excusé

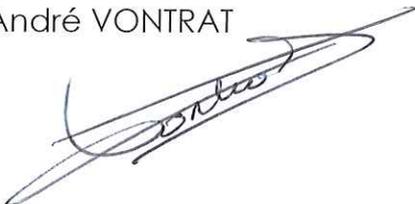
Nathalie GUBERT
Absente excusée

La secrétaire de séance
M-France JURBERT



Sarah CHAUZEIX

André VONTRAT



Christine AIGUEPERSE



